



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 001
Le lundi 22 novembre 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 22 novembre 2021

La séance est ouverte à 13 heures.

PREMIÈRE SESSION — 44^E LÉGISLATURE

• (1305)

[Traduction]

La 43^e législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le dimanche 15 août 2021, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 22 novembre 2021 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le lundi 22 novembre 2021

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence la gouverneure générale du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

M. Charles Robert, greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du secrétaire administratif de la gouverneure générale annonçant que le suppléant de la gouverneure générale se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, à 13 heures, pour ouvrir la première session de la 44^e législature du Canada.

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes:

C'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence la gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

J'ai reçu l'ordre de vous informer que Son Excellence la gouverneure générale ne juge pas à propos de vous exposer les objets pour lesquels elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des communes ait choisi son Président, suivant la loi; mais demain après-midi, le mardi 23 novembre 2021 à 13 heures, Son Excellence exposera les objets de la convocation de ce Parlement.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

Le greffier de la Chambre: Honorables députés, conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Plamondon, député de la circonscription de Bécancour—Nicolet—Saurel, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection à la présidence.

* * *

• (1340)

[Français]

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Je salue tout le monde.

[Traduction]

Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui.

[Français]

C'est la douzième fois d'affilée que je suis élu et la cinquième fois que j'ai le plaisir de présider l'élection à la présidence.

Avant l'élection, un journaliste m'a demandé si j'avais bien réfléchi avant de me présenter à l'élection. Je lui ai dit que j'avais effectivement bien réfléchi et que j'avais constaté que Joe Biden avait le même âge que moi: s'il était, lui, capable de diriger les États-Unis, je devrais être capable, moi, de diriger une circonscription.

Après l'élection, ce même journaliste m'a demandé si cela avait été ma dernière campagne électorale et, après réflexion, je lui ai répondu que je n'en ferais pas plus de deux ou trois autres.

Vous m'excuserez de m'exprimer seulement en français pour le moment. Si je m'exprimais en anglais, je crois que vous auriez aussi besoin de l'interprétation. J'aurai des bouts en anglais tout à l'heure.

Plus tôt, à l'entrée, un député me demandait comment faire pour rester en forme et faire ce travail à cet âge-là avec autant de détermination et tout le reste. Je lui ai donné trois conseils. Je lui ai dit de manger ce qu'il n'avait pas envie de manger, de boire ce qu'il n'avait pas envie de boire et de faire les exercices qu'il n'avait pas envie de faire.

Passons maintenant aux choses sérieuses.

[Traduction]

Les députés devraient avoir reçu hier soir par courriel la liste des candidats à la présidence et la liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles. S'ils le souhaitent, les députés peuvent consulter ces listes au bureau avant le vote.

[Français]

Avant de procéder, j'inviterais les députés dont le nom figure encore sur la liste des candidats, mais qui ne veulent pas se présenter à l'élection, à bien vouloir se lever et d'en informer la présidence.

Élection à la présidence

Puisque personne ne se lève, conformément à l'article 3.1 du Règlement, la Chambre doit procéder aux discours des candidats à la présidence. Je vous demande d'être très attentifs à ces discours.

Nonobstant tout article du Règlement ou toute procédure et tout usage adoptés par la Chambre, et pour aider les nouveaux députés à identifier les candidats à la présidence, je vais reconnaître en ordre alphabétique chaque candidat par son nom et par le nom de sa circonscription électorale.

[Traduction]

Lorsque le dernier candidat à prendre la parole aura terminé son discours, je quitterai le fauteuil pendant 30 minutes, après quoi les députés procéderont à l'élection à la présidence.

[Français]

J'invite maintenant M. Marc Dalton, l'honorable député de Pitt Meadows—Maple Ridge, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

[Traduction]

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Bonjour, chers collègues. *Tansi*.

Je suis très heureux d'être avec vous tous aujourd'hui.

[Français]

Premièrement, j'aimerais féliciter chacun et chacune d'entre vous pour votre victoire lors de la dernière élection générale en septembre. C'est un grand honneur de travailler ici avec vous au Parlement du Canada, et ce, quel que soit votre parti politique.

[Traduction]

Je félicite tous les députés d'avoir été élus à la Chambre des communes, particulièrement les 49 nouveaux députés.

Je tiens aussi à remercier les résidents de Pitt Meadows et Maple Ridge de m'avoir réélu et de me donner le privilège et la responsabilité de les représenter dans la capitale canadienne.

En ce moment même, la Colombie-Britannique se trouve en état d'urgence. Une bonne partie des infrastructures se sont effondrées. Des voies de communication essentielles qui relient le Sud-Ouest de la province au reste du pays ont été coupées. Des gens sont morts. Des communautés se retrouvent isolées. L'essence est rationnée et, à beaucoup d'endroits, les tablettes des commerces sont vides. J'ai bonne confiance qu'en ce début de législature, tous les députés seront prêts à collaborer pour aider la Colombie-Britannique à se rétablir.

Je suis enseignant de carrière. L'une des premières fois où je suis venu à Ottawa, c'était pour participer au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne. Ce programme, mis sur pied par un ancien Président de la Chambre, donne à des enseignants de partout au Canada l'occasion de découvrir ce qui se passe dans les coulisses du Parlement et de rencontrer des députés, des sénateurs, des journalistes et des greffiers.

[Français]

J'ai été vraiment impressionné par cette expérience et cela m'a donné le goût et la passion d'être député. J'ai commencé à l'échelle provinciale, à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

[Traduction]

Une des responsabilités qui m'a été confiée était celle de vice-président adjoint des comités pléniers, l'équivalent de vice-président adjoint, ce qui m'a permis d'acquérir une expérience précieuse de la présidence.

Chers collègues, je fais partie d'une famille de l'Aviation royale canadienne; je suis né en Allemagne et j'ai grandi dans les bases des forces armées au Canada: à Chibougamau et à Valcartier, au Québec; à Beaverlodge et à Red Deer, en Alberta; à Clinton, en Ontario; sur l'île de Vancouver. J'ai visité toutes les provinces et deux territoires. J'ai également été réserviste au sein des Forces armées canadiennes dans le secteur des communications. J'aime notre pays et j'y suis entièrement dévoué.

La famille de mon père est métisse. Mes origines autochtones revêtent pour moi une très grande signification. Je suis membre de la nation métisse de la Colombie-Britannique, plus particulièrement de la communauté Golden Ears Métis Society.

Il y a environ 2 millions de membres des Premières Nations, d'Inuits et de Métis au Canada. Les peuples autochtones vivent une année de deuil alors que le monde a pris de plus en plus conscience des sévices commis dans les pensionnats autochtones. J'ai des oncles et des tantes qui ont étudié dans ces écoles sans y être pensionnaires. En tant que Président, je trouverai des façons de rendre hommage aux peuples autochtones et je saisirai les occasions de promouvoir la réconciliation au Parlement.

[Français]

Du côté de ma mère, je suis un Beaudouin. Nos racines remontent au commencement de la Nouvelle-France et nous sommes l'une des premières familles au Québec et au Canada. Mon côté francophone m'importe beaucoup. Quand j'étais député provincial, je représentais la Colombie-Britannique à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Avant les dernières élections, je faisais partie du Comité permanent des langues officielles. Je comprends le désir de protéger la langue française. Comme Président, je soutiendrai les droits et les privilèges de communiquer en français.

[Traduction]

Nous sommes confrontés à des questions très importantes qui seront bientôt présentées au Président. J'ai été troublé par les récents rapports sur le milieu de travail toxique et le manque d'impartialité au Bureau du greffier. Premièrement, tout le monde mérite un milieu de travail sûr, respectueux, équitable et fonctionnel. Il s'agit du summum des lieux de travail et il doit donc donner l'exemple en respectant les normes les plus élevées. Deuxièmement, tous les députés méritent un Président et un greffier qui agissent en toute impartialité. Ces questions nécessitent des enquêtes rapides, approfondies et transparentes.

Si je suis élu Président, j'adopterai une politique de la porte ouverte et je m'efforcerai de trouver des moyens de créer des liens avec tous les députés. Je considère le rôle du Président comme une occasion de servir les députés. Il ne s'agit pas d'agir d'une façon dictatoriale ou rigide, mais bien de protéger les droits et les privilèges des députés. La présidence joue un rôle extrêmement important dans la démocratie parlementaire et la protection de nos libertés. Je salue les excellents candidats qui sont en lice pour devenir Président aujourd'hui. Ce serait un grand honneur pour moi d'être le premier choix des députés.

Élection à la présidence

[Français]

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

• (1345)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de passer au deuxième candidat, vous me permettrez de saluer ma famille depuis ce prestigieux trône, car j'ai oublié de le faire au début. Je salue toute ma famille, mes partisans, ainsi que les électeurs et les électrices de ma circonscription. Je salue principalement ma compagne de vie depuis 27 ans, qui combat présentement un cancer et qui, courageusement, réussit à se maintenir. Je suis sûr que vous convenez avec moi de lui envoyer nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

J'invite maintenant l'honorable député de Nova-Ouest à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

[Traduction]

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): C'est pour moi un honneur de m'adresser à mes collègues pour présenter ma candidature au poste de Président de la Chambre des communes au cours de la 44^e législature. Cependant, je tiens d'abord à prendre un instant pour féliciter tous les députés qui ont été élus ou réélus afin de représenter les citoyens de leur circonscription à la Chambre des communes. Je me sens véritablement honoré et privilégié de siéger en leur compagnie.

[Français]

À mes concitoyens et à mes concitoyennes de Nova-Ouest, je tiens à dire merci de la confiance qu'ils m'ont accordée à nouveau pour les représenter à Ottawa. C'est un honneur et un privilège pour moi de les représenter ici, à la Chambre.

À mes collègues qui ne me connaissent pas personnellement, je dirai que je suis un fier Acadien de Par-en-Bas, la plus ancienne région encore acadienne de la Nouvelle-Écosse. Ma famille y habite depuis 1653. Mon père a été pêcheur toute sa vie et ma mère a eu à s'occuper de mes deux frères et moi. Je suis l'aîné des trois. Je suis marié à Anne, mon amour de l'école secondaire, et nous avons deux fils, André et Alec, dont nous sommes très fiers.

[Traduction]

Aujourd'hui, je pose ma candidature à la présidence, car je crois fermement que je possède les aptitudes et les compétences nécessaires pour aider les députés à s'acquitter de leurs responsabilités envers les Canadiens.

Avant d'être élu député fédéral de Nova-Ouest en 2019, j'ai été député à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse pendant 16 ans. J'y ai occupé les postes de ministre de l'Agriculture et des Pêches, de ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie et de ministre de la Santé, puis celui de leader parlementaire de l'opposition pendant presque 10 ans.

[Français]

Depuis mon arrivée à la Chambre des communes, j'ai eu la chance de connaître plusieurs d'entre vous, collègues de tous les partis. J'ai été heureux de travailler avec vous dans le cadre des travaux des comités de la Chambre et des comités multipartites.

Je suis donc convaincu que je serai en mesure de m'acquitter de mes tâches de Président afin de préserver les pouvoirs et les privilèges à la Chambre, mais également afin de faire valoir et faire respecter l'opinion et le droit de parole de chacun des députés.

[Traduction]

Ceux qui me connaissent savent que j'ai l'attitude calme des Acadiens de langue française et que je collabore bien avec les autres. En fait, ces qualités sont intimement liées à mes racines acadiennes. En effet, lorsque nous sommes revenus d'exil, nous, les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, avons appris à rester tranquilles, à éviter la confrontation et à toujours chercher le consensus, peu importe la situation dans laquelle nous nous trouvions. Comme représentant élu, je continue d'incarner, dans mon travail quotidien, les qualités d'une personne qui sait écouter et d'un bon conciliateur, et je sais que celles-ci m'orientent dans mes rapports avec mes concitoyens, mes collègues et mon personnel.

La législature précédente a sans doute été difficile, vu la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, mais aussi à cause des nombreuses révélations sur l'environnement de travail difficile au sein de notre système démocratique. Chaque jour, il m'est apparu de plus en plus clairement que notre institution était en difficulté et, pour cette raison, je ne veux pas rester sur la touche. Ces questions nous concernent tous, et elles ne devraient aucunement être teintées de partisanerie. Je crois être en mesure de diriger une approche multipartite et de mettre à profit mes compétences, mes capacités et mon expérience pour empêcher que ces problèmes ne s'aggravent et, surtout, pour renverser la tendance en examinant attentivement et en réglant les questions dont nous sommes saisis.

[Français]

En tant que députés élus à la Chambre, il est de notre devoir de nous assurer que la santé de notre démocratie est préservée et respectée en tout temps. Nous devons aussi veiller à élire un Président qui en sera le gardien et qui sera intransigeant face à toute influence partisane. Le Président a la responsabilité et le privilège de montrer l'exemple en tout temps, et c'est une tâche que je tiens à accomplir pour assurer le bon fonctionnement de notre institution.

[Traduction]

Les Canadiens ont fait un choix clair aux dernières élections: ils ont élu un autre gouvernement minoritaire et ils s'attendent à ce que nous travaillions tous ensemble. En tant que député, je respecte leur volonté et j'ai l'intention de continuer à la respecter. Je collaborerai étroitement avec tous mes collègues afin que la 44^e législature soit axée sur les besoins des Canadiens d'un océan à l'autre.

Je promets à mes collègues d'être un serviteur de la Chambre des communes qui leur permettra de s'y retrouver dans les méandres de cette dernière de la façon la plus sûre et la plus efficace possible et de veiller à ce que leurs droits et leurs privilèges en tant que députés soient protégés en tout temps. Je tiens à m'assurer que le travail et les valeurs de la Chambre reflètent les attentes des Canadiens envers l'institution qui est au cœur de notre démocratie. Surtout, je tiens à ce qu'à la fin de la session parlementaire chacun de mes collègues soit capable de regarder en arrière en toute confiance et d'affirmer fièrement que la session a été productive et positive.

Les Canadiens ont fait de nombreux sacrifices au cours des deux dernières années. Ils veulent et méritent un Parlement efficace, et je sais que c'est ce que souhaitent aussi les députés.

Je demande humblement à mes collègues de voter pour moi aujourd'hui et je les remercie de leur attention et de leur confiance.

Élection à la présidence

• (1350)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant Joël Godin, le député de Portneuf—Jacques-Cartier, à s'adresser à la Chambre pendant au plus cinq minutes.

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de m'adresser à mes collègues cet après-midi.

[Français]

Je vais commencer par féliciter tous les députés de la Chambre qui ont été élus le 20 septembre dernier. Vous avez gagné et je vous félicite.

À tous ceux et celles qui sont de nouveaux députés, j'aimerais les assurer de mon entière collaboration et de mon entière disponibilité afin de les aider dans cette nouvelle fonction.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les électeurs de Portneuf—Jacques-Cartier qui m'ont donné un troisième mandat. Je les remercie de leur confiance.

Permettez-moi, monsieur le président d'élection et député de Bécancour—Nicolet—Saurel, de souligner le fait que vous êtes l'élu qui possède le plus grand nombre d'années à la Chambre avec ce 12^e mandat consécutif. C'est digne de mention et je tiens à vous en féliciter.

J'aimerais profiter également de l'occasion pour féliciter et remercier le Président de la 43^e législature. Il a fait du très bon travail dans la gestion imprévisible de cette pandémie. Il a su relever les défis apportés par la crise sanitaire de la COVID-19.

[Traduction]

Nous procéderons bientôt à l'élection du Président de la Chambre. Nos nouveaux collègues voteront aujourd'hui pour la première fois. Nous devons sélectionner quelqu'un en qui nous pouvons avoir confiance pour nous accompagner durant notre mandat. Il est important de choisir une personne qui veillera chaque jour au respect en bonne et due forme de nos droits et privilèges parlementaires, et qui nous laissera travailler à l'amélioration de la vie de tous les citoyens canadiens.

[Français]

Compte tenu de l'expérience qu'elle a acquise en gérant la pandémie de la COVID-19, notre institution doit maintenant veiller à mettre en place des moyens, notamment technologiques, pour s'adapter rapidement. Nous devons nous donner les moyens pour continuer à exercer notre travail en maintenant notre efficacité. Nous devons nous assurer que notre institution maintient ses bonnes pratiques, en sachant que nous pouvons toujours améliorer nos façons de faire.

[Traduction]

Nous pouvons et nous devons nous améliorer.

[Français]

Le choix du Président de la Chambre des communes ne doit pas être motivé par nos allégeances politiques. Elle doit être basée sur la capacité de planifier, de gérer et d'établir un plan avec une vision fonctionnelle du Parlement.

Notre Président ou Présidente doit être quelqu'un qui possède des qualités telles que le sens de l'équité et du respect, l'honnêteté et l'habileté de s'adapter en interprétant les règles dans le respect des

droits de tous les parlementaires. Il ou elle doit protéger les bonnes pratiques actuelles et voir ce qui se fait ailleurs afin d'améliorer celles-ci.

[Traduction]

Je crois que je suis la bonne personne pour exercer ce rôle.

[Français]

Je veux devenir votre Président ici, à la Chambre des communes. Mon désir n'est pas improvisé; il est réfléchi et connu depuis plusieurs années.

[Traduction]

En tant que Président de la Chambre des communes, je travaillerai avec chacun d'entre vous pour maintenir le décorum de notre institution.

[Français]

Je vais prêcher par l'exemple en écoutant les échanges qui auront lieu dans cette enceinte et je vous inviterai à en faire tout autant afin que chacun des membres de cette assemblée puisse être entendu.

• (1355)

[Traduction]

Je me chargerai de prendre des décisions fondées sur les règles existantes, et je m'inspirerai de la jurisprudence tout en respectant les droits de chaque député.

[Français]

En tant que Président de la Chambre des communes, je mettrai en place une politique de tolérance zéro pour tout manque de respect entre collègues, employés et toute autre personne en lien avec ce Parlement.

J'aimerais rappeler que nous nous devons d'avoir les meilleurs outils technologiques afin d'augmenter notre efficacité.

[Traduction]

Nous devons prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir affronter la prochaine crise. Nous devons aussi mettre en place des mécanismes qui respectent et protègent les députés.

[Français]

Enfin, nous nous devons de renforcer le respect des deux langues officielles de notre pays, soit l'anglais et le français. C'est ici, à la Chambre des communes, que cela doit commencer.

[Traduction]

En terminant, je vous remercie à l'avance de votre appui.

[Français]

J'ai bien hâte de travailler avec chacun d'entre vous.

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant Mme Carol Hughes, la députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusking, à prendre la parole pendant cinq minutes.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Merci.

Je tiens d'abord à reconnaître que nous sommes rassemblés sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe. Si les députés me le permettent, je voudrais aussi offrir mes condoléances et envoyer des souhaits de guérison à la Première Nation de Constance Lake, qui est aux prises avec de multiples cas possibles et confirmés de blastomycose. Elle déplore un nombre croissant d'hospitalisations, pleure la mort de membres de la communauté et s'interroge sur la source d'exposition.

[Français]

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je suis très heureuse d'être de retour à la Chambre grâce aux gens d'Algoma—Manitoulin—Kapusking qui, encore une fois, m'ont fait confiance, afin que je puisse continuer à travailler pour eux et avec vous tous pour bâtir un meilleur Canada.

C'est dans cet esprit que j'offre à chacun d'entre vous mes plus sincères félicitations pour la confiance que vous avez gagnée auprès de vos électeurs. Ça me fait plaisir de voir de nombreux visages familiers et j'ai hâte de connaître ceux d'entre vous qui ont été nouvellement élus.

[Traduction]

Je ne doute pas que vous profiterez de l'expérience de vos collègues, non seulement au sein du caucus de votre parti, mais également à l'échelle du Parlement, comme je l'ai vécu à mon arrivée à la Chambre. C'était il y a 13 ans.

Depuis que j'ai été élue pour la première fois, j'ai siégé à plusieurs comités. Pendant les deux dernières législatures, j'ai été vice-présidente adjointe. J'ai alors acquis beaucoup d'expérience et je crois que, avec votre soutien, je serai en mesure d'assumer les fonctions de Présidente.

Pendant que j'occupais le fauteuil, j'ai supervisé de nombreux scénarios, y compris des moments difficiles. Certaines de mes décisions ont même mené des néo-démocrates de partout au pays à remettre en question ma loyauté envers le parti. Voilà une réussite qui en dit long sur ma capacité d'assumer le rôle de façon juste et résolue. C'est pourquoi, dans la lettre que je vous ai écrite dernièrement, j'ai souligné le fait que je suis juste, ouverte d'esprit et impartiale. Qui plus est, je suis pleine d'espoir.

Je comprends, comme la plupart d'entre vous, qu'il y a plus de choses qui nous unissent qu'il y en a qui nous divisent. Même dans cette institution, qui est fondée sur la notion des divergences d'opinions, les circonstances peuvent transcender les allégeances politiques aussi facilement qu'elles peuvent transcender les différences entre les membres d'un parti. Je crois qu'il est temps pour nous de cerner davantage de points communs, même lorsque nous discutons de questions importantes qui peuvent créer des divisions. Nous sommes tous conscients des discours tendus dans l'ensemble de la société et du fait que la civilité est plus insaisissable que jamais. Il est important que nous en tenions compte et que nous agissions en conséquence si nous voulons faire preuve de leadership.

Je souligne ce point parce que, selon ce qu'on entend souvent à l'extérieur du Parlement, la Chambre ne fonctionne pas ou est dysfonctionnelle d'une certaine façon. Même si beaucoup d'entre nous pourraient défendre avec éloquence les raisons pour lesquelles ce n'est pas toujours le cas, il n'en demeure pas moins que cette impression existe, qu'elle est répandue et qu'elle n'a fait que prendre de l'ampleur au cours des dernières années. Cela s'explique peut-

Élection à la présidence

être en partie par le sensationnalisme, mais cette version des faits est assez persistante pour que nous ayons intérêt à la prendre au sérieux et à faire de notre mieux pour redorer la réputation de cette institution.

Une façon d'y parvenir consiste à changer les habitudes de la Chambre. Je dirais que l'élection d'un Président qui n'appartient pas à l'un des partis qui se succèdent au pouvoir représente un pas important dans cette direction. Cela enverrait le message que la volonté de changement s'accompagne d'actions.

• (1400)

[Français]

Je dirais également que le fait d'élire une femme à la présidence est un énorme pas dans cette direction. Lorsque je regarde autour de moi à la Chambre, je suis encouragée de voir de nombreux jeunes visages. Je crois qu'il est important que le Parlement représente un large éventail de notre population. L'enthousiasme et l'énergie des jeunes y contribuent grandement.

Ce que je trouve incroyable, c'est qu'un si grand nombre d'entre vous n'ont jamais vu une femme accéder au rôle de Présidente de la Chambre. Il y a 37 ans que Jeanne Sauvée a terminé son mandat historique de Présidente et, à chaque législature, son exploit s'efface dans l'histoire, le plafond de verre étant rétabli. Devons-nous attendre encore?

[Traduction]

Même si la société a grandement évolué lorsqu'il s'agit de valoriser les rôles et les contributions des femmes, le Parlement demeurera-t-il un club de vieux copains? Si c'est le cas, est-ce pour cette raison qu'il semble y avoir peu de changement positif en ce qui concerne la réputation de l'institution auprès des Canadiens?

Par ailleurs, je crois qu'il est important que le Parlement élise une femme à la présidence pour que les jeunes femmes puissent se voir représentées d'une autre façon importante dans le cadre de nos travaux. Je crois que cela pourrait contribuer à modérer les ardeurs lorsque le débat s'enflamme, mais j'ajouterais cependant que je suis personnellement tout à fait prête à composer avec des échanges houleux. Comme je viens du milieu syndical, j'ai beaucoup d'expérience en résolution de différends dans un environnement où il faut jouer des coudes.

En conclusion, je rappelle aux députés que les Canadiens veulent que le Parlement travaille de façon à répondre à leurs attentes. Si une députée d'un petit parti est élue à la présidence, je crois que cela indiquera clairement que nous sommes prêts à faire les choses différemment. Cela refléterait le genre de collaboration dont nous sommes capables et que nous devrions rechercher.

[Français]

C'est pourquoi je demande votre appui.

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant Mme Elizabeth May, députée de Saanich—Gulf Islands, à s'adresser à la Chambre pendant cinq minutes.

[Français]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le président, je vous remercie de me permettre de prendre la parole aujourd'hui. C'est un honneur.

Élection à la présidence

[Traduction]

J'aimerais commencer en soulignant le fait que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel et non cédé des Algonquins et de la nation anishinabe.

[Français]

Comme tous mes collègues l'ont déjà dit, j'aimerais aussi féliciter tout le monde, les députés qui viennent d'être élus pour la première fois et ceux qui ont été réélus. C'est un grand honneur pour tous.

J'aimerais dire que nous formons ici une communauté, un petit village politique. Nous devons donc travailler ensemble de manière respectueuse.

[Traduction]

Nous le savons tous et, à mon avis, nous travaillons très bien les uns avec les autres. Je suis d'accord avec certains des commentaires formulés par mes collègues précédemment.

J'aimerais aussi remercier les habitants de Saanich—Gulf Islands pour leur générosité et leur soutien extraordinaires. Quelle chance exceptionnelle de me retrouver encore une fois ici après une quatrième élection. Toutefois, comme l'a fait mon collègue plus tôt, je tiens à souligner les récentes épreuves qui touchent la Colombie-Britannique. Bien qu'ils soient assis loin de moi, je vois mes amis, le député d'Abbotsford, le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola et mon ami, le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Ils représentent les circonscriptions les plus durement touchées. Nous sommes de tout cœur avec les habitants de ces régions, dont certains ont perdu leur ferme alors que d'autres sont toujours portés disparus. Oui, nous devons unir nos forces et le faire encore mieux. Je tiens à exprimer mes sincères condoléances à toutes les personnes touchées par ces tragédies.

[Français]

Je veux dire un grand merci au député de Nipissing—Timiskaming. Je fais entièrement confiance à ses capacités. Il a fait du très bon travail, et le bilan de ce qu'il a fait pendant la pandémie est très positif.

[Traduction]

Je voterais probablement pour le député de Nipissing—Timiskaming si je n'étais pas moi-même candidate, et je voterai peut-être pour lui de toute façon, puisque je n'interviens pas pour demander aux députés de voter pour moi, mais bien pour attirer leur attention. Le Parlement subit depuis des décennies les effets d'une erreur commise en 1980 quand l'excellente Présidente de la Chambre, la très honorable Jeanne Sauvé, a dit qu'elle ne voyait pas assez clairement l'ensemble de la Chambre pour discerner qui se levait pour prendre la parole. Elle a donc demandé une faveur aux whips des partis: elle leur a demandé s'ils pourraient lui fournir la liste des personnes qui prendraient la parole, afin qu'elle puisse s'y fier.

Les députés savent-ils que, alors que le système parlementaire de Westminster est en vigueur dans des dizaines de pays, le Canada est le seul endroit où la présidence a cédé volontairement du pouvoir à du personnel politique qui travaille en coulisses? Alors que tous les députés se sont présentés personnellement devant leurs électeurs et ont répondu à leurs questions, le fonctionnement de la Chambre se voit de plus en plus menacé par du personnel politique qui travaille en coulisses qui prend des décisions cruciales à propos de notre quotidien.

• (1405)

[Français]

À mon avis, notre système démocratique parlementaire, ici, est menacé par le pouvoir des grands partis politiques.

[Traduction]

Des députés se sont déjà plaints de ce problème par le passé. Je pense à notre ami le regretté Mark Warawa, député de Langley—Aldergrove. Le whip de son parti lui a refusé le droit de s'exprimer pendant 60 secondes conformément à l'article 31 du Règlement, sous prétexte qu'il ne pouvait tenir de tels propos. Mark Warawa a eu le courage de s'en plaindre au Président de l'époque, le député de Regina—Qu'Appelle.

Le Président avait alors décidé que si le whip d'un parti empêchait quelqu'un de s'exprimer, cela constituait une violation, mais le Président, le député de Regina—Qu'Appelle, a expliqué qu'il n'avait pas tenté de faire valoir les droits du député, car celui-ci n'avait pas essayé d'attirer l'attention du Président.

Quelle que soit la personne qui sera élue à la présidence, je nous prie tous de l'aider à récupérer l'autorité et les pouvoirs qui lui incombent. La semaine dernière au Parlement de Westminster, on a pu assister à une belle scène lorsque le Président, sir Lindsay Hoyle, a remis le premier ministre du Royaume-Uni, le très honorable Boris Johnson, à sa place après qu'il ait transgressé les règles de la Chambre. Le Président a dit au premier ministre: « C'est moi qui dirige ici et vous ne respectez pas les règles. »

[Français]

En terminant, je dirai simplement que, la démocratie, c'est sacré. Nous devons protéger les droits des petits partis et de chacun des députés. Voilà le but et le devoir de la présidence.

[Traduction]

Ce Parlement en situation de gouvernement minoritaire a de nombreux défis à relever.

[Français]

Je pense entre autres au changement climatique et à la pandémie. Nous devons travailler ensemble, avec une présidence qui va protéger nos droits.

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant Mme Alexandra Mendès, l'honorable députée de Brossard—Saint-Lambert, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le président, permettez-moi de me référer à votre statut de doyen puisque le nombre de ces admirables 37 années de vie parlementaire sans interruption correspond aussi au nombre d'années, considérable, avouons-le, depuis qu'une femme a occupé le fauteuil. Vous conviendrez avec moi, monsieur le président, que cela commence à être pas mal long.

Plus que l'évidence même de mon sexe, ce que j'espère apporter à cette fonction est une vision de la Chambre qui m'est propre. Je ne suis pas ici en opposition avec qui que ce soit. Je suis ici parce que j'ai certaines convictions qui, je crois, pourront apporter une autre façon d'aborder les responsabilités qui sont les nôtres en tant que parlementaires.

Nous sommes 338 personnes sur 30 millions de citoyens du Canada qui avons été choisies pour légiférer le présent et, plus que jamais, l'avenir de ces citoyens. Je suis très consciente de l'honneur incroyable qui m'est accordé par mes concitoyennes et mes concitoyens de Brossard—Saint-Lambert, tout autant que je le suis de la responsabilité à laquelle cela m'engage depuis que j'ai été élue la première fois.

[Traduction]

Certaines de ces responsabilités incluent la quête constante de la vérité et du bien commun, et en dépendent.

Alors que nous entamons cette 44^e législature depuis le début de la Confédération, presque deux ans après le début d'une crise de santé publique qui a bouleversé tant de choses que nous tenions pour acquises, je crois également qu'une de nos responsabilités consiste à trouver de la joie dans notre travail. À mes yeux, aimer notre travail, cet endroit où nous travaillons et les gens qui nous aident dans nos tâches sont des aspects essentiels d'une vie parlementaire réussie.

J'associe certaines des heures les plus significatives que j'ai passées à la Chambre à des débats où les députés s'efforçaient de parvenir à un but commun. Qu'il s'agisse de mesures d'urgence visant à aider les Canadiens à traverser la pandémie, en passant par la réconciliation, le droit de réparer, les changements climatiques ou le génocide des Oujhows, la 43^e législature nous a permis de tenir des débats enlevants et constructifs.

Nos travaux ne devraient pas se réduire à des insultes, des accusations, des tentatives de prendre l'autre en défaut ou encore des affirmations douteuses.

• (1410)

[Français]

Ce que je retiens de ces occasions, c'est que nous sommes absolument capables de nous élever au-delà de la joute partisane quand la situation le demande, mais aussi, que l'humour de certains députés ajoute un je-ne-sais-quoi de piquant à des conversations qui peuvent être arides et parfois trop techniques. La capacité de trouver le bon mot et le mot juste est un art que j'admire et que tant de mes chers collègues pratiquent avec beaucoup de brio. Associé au respect de l'autre et aux normes les plus fondamentales de politesse, cet art oratoire est exactement ce à quoi devraient toujours ressembler nos débats.

D'abord et avant tout, nous sommes ici pour adopter de bonnes lois. Bien que nous accomplissions tous et toutes un travail essentiel dans nos circonscriptions, notre première fonction est celle de législateur. Ce rôle suppose un effort collectif pour rendre nos délibérations courtoises surtout lorsqu'elles sont dissidentes.

[Traduction]

Exiger des comptes du gouvernement est l'élément essentiel de la démocratie parlementaire. Aucun gouvernement n'échappe à l'examen minutieux et nécessaire des mesures législatives qu'il propose et de sa gestion des comptes publics. Les Canadiens nous ont toutefois dit à maintes reprises qu'ils s'attendent à ce que nous soyons beaucoup plus courtois que ce qu'ils voient la plupart du temps.

On entend souvent dire que les enseignants éprouvent une certaine appréhension lorsqu'ils emmènent des élèves au Parlement ou qu'ils leur montrent des extraits des débats parlementaires. On dit en outre que notre comportement à la Chambre est tellement odieux

Élection à la présidence

que le message communiqué aux élèves va totalement à l'encontre de celui que les enseignants voudraient leur transmettre.

Je dirais même plus. Parfois, et je suis loin d'être blanche comme neige, quand j'entends le chahut et les insultes qui fusent à la Chambre, surtout pendant la période des questions, je me demande si c'est là le souvenir ou l'héritage que nous souhaitons laisser lorsque nous quitterons ces lieux. Pour ma part, j'ai conclu que la réponse à cette question est un « non » catégorique.

Les députés peuvent décider de ne pas me choisir, mais si j'avais l'honneur d'être élue à la présidence, je ferais tout ce qui est en mon pouvoir pour redonner une certaine dignité à nos échanges.

[Français]

La dignité est un principe qui me tient beaucoup à cœur. Personne à la Chambre, parlementaire ou non, ne devrait subir d'atteinte à son humanité. Offrons le plus élémentaire merci aux pages qui nous apportent un verre d'eau ou un lutrin; soyons conscients et respectueux du travail monumental abattu par les interprètes; reconnaissons la délicatesse de la tâche qui revient aux greffiers au Bureau; et acceptons que, malgré nos divergences, nous sommes toutes et tous ici dans un seul but: faire de bonnes lois.

La joie est aussi un principe auquel j'accorde une énorme importance, et la joie de la musique est une source intarissable d'émerveillement. Je rêve de créer une chorale parlementaire, ambition que je caresse depuis que j'ai appris que plusieurs parlements européens en ont une et qu'ils se visitent les uns les autres.

[Traduction]

Je siége à la Chambre depuis de nombreuses années, au cours desquelles j'ai entendu des gens, notamment des journalistes, des employés et parfois de nouveaux députés, laisser entendre que nos traditions et nos rituels sont ridicules, incompréhensibles ou désuets. Je ne partage pas vraiment cet avis, ce qui ne nous empêche pas de tenter de créer de nouveaux rituels qui deviendront à leur tour des traditions. Nous sommes ici dans la Chambre du peuple, dont nous ne sommes que les occupants et les gardiens temporaires.

[Français]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant le dernier orateur, M. Anthony Rota, l'honorable député de Nipissing—Timiskaming, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

• (1415)

L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le doyen. Je suis honoré d'être ici.

Bonjour.

[Traduction]

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent pour la première fois dans cette enceinte.

[Français]

À ceux et celles qui reviennent à la Chambre, je souhaite bon retour.

Élection à la présidence

[Traduction]

Je vous félicite tous d'avoir su gagner la confiance des gens de votre circonscription. J'ai été élu pour la première fois comme député en 2004. Cependant, même après tout ce temps, je suis encore impressionné par cet endroit et immensément honoré de représenter la population de Nipissing—Timiskaming et de travailler avec vous tous, quelles que soient vos allégeances politiques.

[Français]

Depuis ma toute première élection, j'ai toujours été accessible et ouvert à la discussion avec mes collègues, peu importe leur affiliation politique. J'ai l'intention de maintenir cette approche collégiale, peu importe le résultat du vote. Si vous choisissez de m'accorder de nouveau votre confiance en me réélisant à la présidence, je vous assure que ma porte demeurera ouverte à toutes et à tous.

[Traduction]

Dans les dernières semaines, j'ai eu l'occasion de discuter avec nombre d'entre vous. Je vous remercie d'avoir pris le temps de discuter avec moi des façons de faire que vous jugez efficaces dans cette enceinte, et surtout de ce qui pourrait, selon vous, améliorer les travaux du Parlement. Tous les députés ont le droit de s'exprimer et de faire entendre leur opinion. Il est essentiel de maintenir un équilibre entre le droit de s'exprimer et le respect de la dignité d'autrui.

[Français]

Il serait difficile de vous expliquer mes capacités durant les quelques minutes qui m'ont été accordées cet après-midi. Ceux et celles qui reviennent à la Chambre m'ont vu en fonction au cours des dernières années. Je suis persuadé que ma performance à titre de Président était ferme, juste et respectueuse.

[Traduction]

Pendant la 43^e législature, j'ai dû subitement veiller principalement à ce que la Chambre des communes demeure opérationnelle et à ce que les travaux parlementaires se poursuivent malgré les difficultés causées par la pandémie mondiale. En toute franchise, il aurait été impossible de mener à bien cette tâche aussi colossale que complexe sans la collaboration de l'ensemble des députés et de leur personnel. C'est pour cette raison que je suis très reconnaissant envers tout le monde dans cette enceinte.

En tant que Président, j'ai dû offrir conseils et soutien aux députés tout en m'adaptant aux circonstances inhabituelles. Je crois avoir assumé mes responsabilités avec succès dans les deux cas. Nombre d'entre vous ont décrit mes interventions comme étant fermes, respectueuses, efficaces, et surtout, équitables.

[Français]

Je continuerai de rencontrer régulièrement les leaders de la Chambre, les whips et, il va sans dire, les députés, afin de veiller à ce que notre institution dispose de procédures parlementaires harmonieuses basées sur la coopération et, surtout, sur le respect.

Le Canada est un pays bilingue, il est essentiel que le Président de la Chambre puisse s'exprimer sans effort en français et en anglais. Apprendre une langue, c'est très important, mais le secret, pour comprendre un peuple, c'est vivre sa culture et comprendre ce que c'est de la vivre quotidiennement.

[Traduction]

En collaborant, nous pouvons continuer à améliorer le décorum et le fonctionnement général de la Chambre. Il est toujours possible d'améliorer les choses. J'ai beaucoup de respect pour cette institution et pour tous les députés, et je pense que chacun d'entre nous peut contribuer à améliorer notre procédure.

[Français]

Je me présente de nouveau à la présidence de la Chambre des communes et m'engage à travailler avec chacune et chacun d'entre vous.

[Traduction]

Je continuerai à travailler avec tous les députés, car je suis convaincu que lorsqu'un Président est élu, il est le Président de l'ensemble des députés.

[Français]

En cet important après-midi, je vous invite respectueusement à voter pour moi.

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'ai remarqué que plusieurs orateurs ont parlé des nouveaux députés. Je sais qu'ils sont nombreux. Je suis certain que l'un d'entre eux battra mon record, parce qu'ils commencent alors qu'ils sont plus jeunes que moi.

Je voudrais vous donner un petit conseil sous forme d'anecdote. Lorsque j'ai été élu en 1984, je l'ai déjà dit, il n'y avait pas de téléphone cellulaire, pas d'Internet et pas de télécopieur. C'était un autre monde, un paradis. Ce dont nous avons peur, dans le temps, c'était d'affronter la presse nationale. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons tout de suite compris que les journalistes étaient doués d'une objectivité totale. Cela s'est donc bien passé. Or, vous, les nouveaux députés, vous aurez à affronter les fameux réseaux sociaux. Là, on peut y trouver de la méchanceté, des insultes, du harcèlement, et ainsi de suite. Cela n'est pas facile à vivre.

Dans ma circonscription, il y avait justement un vieux maire qui avait le don de toujours se trouver face à un affrontement de ses concitoyens. Chaque séance du conseil municipal, il était questionné, insulté, harcelé, puis il partait. À un moment donné, à la sortie d'une rencontre, une dame lui a demandé s'il n'était pas tanné et fatigué de se faire insulter, harceler et questionner. Il lui a répondu: « Ma chère dame, un bon politicien, c'est un monument. Parfois, un petit chien passe, urine sur le monument, puis il continue. Cela ne fait pas grand mal au monument, mais cela fait beaucoup de bien au petit chien. »

Alors, chers jeunes députés, soyez des monuments.

● (1420)

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de suspendre la séance pour 30 minutes, j'aimerais signaler aux députés que la sonnerie rappelant les députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

[Français]

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la Chambre dans 30 minutes.

Bonne réflexion.

(La séance est suspendue à 14 h 22.)

• (1500)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 14 h 58.)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection à la présidence.

[Français]

Les noms des candidats éligibles sont inscrits en ordre alphabétique sur le bulletin de vote. Après que le greffier aura ouvert l'enveloppe des bulletins, je proposerai à la Chambre une façon de procéder qui facilitera le scrutin.

[Traduction]

Nous allons maintenant commencer à voter, conformément à l'article 4 du Règlement. J'aimerais rappeler à tous les députés la procédure qu'ils doivent suivre.

Pour le vote, je prie les députés de quitter leur pupitre, de sortir derrière les rideaux pour faire la queue dans le corridor derrière le fauteuil, où un greffier du Bureau remettra un bulletin de vote à chaque député. Les députés pourront alors se présenter au Bureau en passant par les portes à gauche et à droite du fauteuil, selon le côté où ils sont assis.

[Français]

Je comprends que les députés sont heureux de se revoir, mais nous devons respecter les règles de santé et de sécurité. Ainsi, je souhaite rappeler aux députés de porter leur masque en tout temps et d'observer l'éloignement physique.

Après qu'ils auront voté, les députés sont priés de s'éloigner des isolements et d'éviter de se rassembler sur le parquet de la Chambre. Ils peuvent retourner à leur siège ou quitter la Chambre en attendant les résultats.

[Traduction]

Les noms des candidats à l'élection sont écrits en ordre alphabétique sur le bulletin de vote. Pour voter, vous devez numéroter les candidats de votre choix par ordre de préférence, en inscrivant le chiffre « 1 » dans la case à côté du candidat de votre premier choix, le chiffre « 2 » à côté de votre deuxième choix, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez exprimé toutes vos préférences. Prenez note qu'il n'est pas nécessaire de numéroter tous les candidats en lice.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

• (1530)

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de procéder au dépouillement du scrutin une fois que j'aurai moi-même déposé mon bulletin.

Élection à la présidence

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de suspendre la séance, je signale aux députés qu'après le dépouillement du scrutin, pour connaître le résultat du vote, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant une dizaine de minutes. La séance est donc suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 15 h 33.)

• (1635)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 16 h 35.)

(Le greffier de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon) Je dois informer la Chambre qu'un Président a été dûment élu. C'est avec grand plaisir que j'invite le député de la circonscription de Nipissing—Timiskaming à prendre place au fauteuil.

Des voix: Bravo!

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le bureau, le très honorable premier ministre et l'honorable chef de l'opposition conduisent M. Anthony Rota de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

• (1640)

[Français]

Le Président: Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

[Le Président s'exprime en ojibwé et fournit le texte suivant:]

Meegwetch. Anthony Rota nindishinikaaz, Nipissing-Timiskaming ndojeba.

[Le Président fournit une version en anglais dont voici la traduction:]

Merci. Mon nom est Anthony Rota, et je viens de Nipissing-Timiskaming.

[Traduction]

Je vous remercie encore une fois de la confiance que vous me témoignez en me confiant un deuxième mandat à la présidence. Je suis politiquement et personnellement honoré d'être ici, et ce moment, je le chérirai toute ma vie. J'imagine que l'un des avantages d'être Président, c'est qu'on déplaît également aux deux côtés de la salle, alors je vous remercie d'en être arrivés à ce résultat.

[Français]

J'aimerais aussi remercier le doyen de la Chambre, l'honorable député de Bécancour—Nicolet—Saurel, qui prend un grand plaisir à être ici. Il a très bien fait cela. Comme ce fut le cas les deux fois où j'ai réussi à être élu, j'ai été très content de le voir et d'entendre ses annonces. Je dois dire que c'était un très bon choix.

Élection à la présidence

[Traduction]

Je tiens à féliciter les autres députés qui ont présenté leur candidature.

[Français]

On le sait bien, ce n'est pas toujours facile d'inscrire son nom sur un bulletin de vote et d'obtenir des voix. Avoir le courage de le faire et de vouloir changer les choses, ce sont des choses très importantes. Tous, nous venons de participer à une élection pour laquelle nous avons mis notre nom sur un bulletin de vote. Or ce n'est pas toujours facile parce que, souvent, on pense être le meilleur candidat, mais on n'est pas toujours choisi.

J'aimerais alors remercier l'honorable député de Portneuf—Jacques-Cartier, qui a mis son nom sur le bulletin de vote et qui s'est présenté.

[Traduction]

La députée de Saanich—Gulf Islands.

La députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusking.

Le député de Nova-Ouest.

Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge.

La députée de Brossard—Saint-Lambert.

Je vous remercie d'avoir manifesté votre intérêt pour ce poste et d'avoir montré que le bon fonctionnement de la Chambre et de la Colline vous tient à cœur.

Je tiens aussi à remercier un groupe qu'on oublie souvent, c'est-à-dire les employés et les greffiers. Ils ont travaillé d'arrache-pied pour que nous puissions nous réunir aujourd'hui sans mettre la vie de qui que ce soit en danger et pour que les choses se déroulent rondement.

[Français]

Je remercie tous les députés de m'avoir accordé leur confiance afin que je puisse les servir au cours de cette 44^e législature. Je leur promets d'être juste et respectueux.

Encore une fois, je remercie les greffiers et les employés de la Colline du Parlement qui ont travaillé afin de nous permettre d'être ici aujourd'hui. Applaudissons-les.

J'aimerais rappeler à tous les députés que les Canadiens ont la possibilité de suivre continuellement ce qui se passe à la Chambre. Ils ont le choix de nous regarder à la télévision, sur leur ordinateur ou de nous écouter aux nouvelles.

Je voudrais rappeler le refrain d'une de mes chansons préférées, la chanson « L'escalier » de Paul Piché. Je constate que les députés du Bloc québécois ainsi que l'honorable ministre du Patrimoine canadien sont heureux de mon choix.

J'ai fait encadrer le texte d'un refrain en particulier et je l'ai apposé sur le mur de mon bureau. Toutefois, je ne le chanterai pas, car je ne veux pas que la Chambre se vide.

Le refrain dit ceci:

Pis les enfants c'est pas vraiment vraiment méchant
Ça peut mal faire, ou faire mal de temps en temps
Ça peut cracher, ça peut mentir, ça peut voler
Au fond, ça peut faire tout c'qu'on leur apprend.

Quand je fais mon travail de député ou de Président, je pense à ce refrain. J'invite les députés à y penser également, parce que les enfants voient ce que nous faisons à la Chambre. Nous devons nous assurer d'apprendre à ces enfants et à tous les Canadiens la bonne manière de faire les choses.

● (1645)

[Traduction]

Je veux aussi remercier tous les députés qui ont pris le temps de discuter avec moi au cours des dernières semaines. Je veux remercier tous ceux qui ont pris le temps de me rappeler. J'ai appris à connaître beaucoup d'entre vous et je vous encourage à prendre contact non seulement avec les membres de votre parti, mais aussi avec ceux des autres partis, car on ne sait jamais ce qu'on peut apprendre les uns des autres. Nous partageons beaucoup de choses même si nous sommes d'allégeances différentes. Il arrive aussi que l'on ne voie pas les choses du même œil même lorsqu'on siège du même côté de la Chambre, mais cela ne nous empêche pas de devenir des amis et de travailler ensemble.

À mon grand étonnement, j'ai appris une chose très intéressante. Le député de Kamloops—Thompson—Cariboo et moi sommes liés par des racines communes. Nous n'avons pas de lien direct, mais nos ascendants, plus précisément ses parents et mes grands-parents, sont originaires de la même petite ville sise dans les montagnes du Sud de l'Italie. J'aimerais donc dire à tous ceux ici présents et aux habitants de ce vieux pays:

[Le Président s'exprime en italien.]

[Français]

Une des personnes très importantes pour moi particulièrement, comme pour tous les députés qui ont un conjoint ou une conjointe, est notre conjoint. Je regarde en haut à la tribune et je vois Chantal. C'est quelqu'un qui a toujours été là.

Les conjoints et les conjointes vivent des choses que la plupart des Canadiens ou des gens ne vivent pas, mais ils nous appuient continuellement et ils sont là pour nous. Pour cela, nous sommes très reconnaissants envers nos conjoints et nos conjointes. Je les remercie tous, et Chantal en particulier.

[Traduction]

Je sais que le premier ministre de même que le chef de l'opposition se préoccupent beaucoup des enfants et je tiens personnellement à saluer ma fille Samantha qui étudie à l'autre bout du pays. Elle ne pouvait être ici aujourd'hui, mais je sais qu'elle nous regarde sur CPAC. Je lui exprime donc tout mon amour.

La fonction de Président de la Chambre comporte de nombreux avantages, mais elle impose certaines restrictions au cours d'une session parlementaire. Par exemple, le Président ne peut faire de déclaration de député et saluer des personnes d'exception de sa circonscription. Si je pouvais faire une déclaration, je remercierais les gens qui m'ont réitéré leur confiance en septembre. Je suis honoré d'avoir été choisi pour les représenter à la Chambre. Bref, si je pouvais faire une déclaration, je dirais un grand merci aux gens de Nipissing—Timiskaming. Je remercierais ensuite tous les bénévoles qui ont donné de leur temps jour après jour. Je n'oublierais pas d'exprimer ma gratitude à l'ensemble des bénévoles.

Parfois, après avoir été élus, nous faisons le point et nous nous demandons comment nous en sommes arrivés là. Je me souviens de l'époque où j'essayais d'être nommé candidat en 2004. Je me rappelle avoir vu plus d'une personne être nommée par acclamation. Je regardais leur parcours en me disant: « Ce serait fantastique! » Nous étions quatre candidats la première fois. Dans une déclaration de député, je parlerais de trois personnes qui m'ont accompagné dès le début du processus. Il y a Peter et Barb, qui étaient des organisateurs hors pair et qui ont fait un travail exceptionnel. Il y a aussi Garth, de North Bay, un homme d'État de la vieille garde, comme je l'appelle, qui a plus de 80 ans maintenant. Je sais qu'il nous regarde et qu'il sera heureux d'entendre ce que je vais dire. Je l'aime beaucoup et je le remercie infiniment de tout ce qu'il a fait pour moi. Sans le travail concerté de ces trois personnes et les efforts de toute l'équipe, j'ignore si j'aurais réussi à remporter la nomination à moi seul ou même qui serait ici en train de prononcer un discours. Je tiens à les remercier.

Comme je l'ai dit, en ma qualité de Président, je n'aurai pas l'occasion de faire des déclarations de député pour communiquer de tels messages. Je souhaite rappeler aux députés qu'une règle de la Chambre précise qu'on ne peut pas faire indirectement ce qu'il est interdit de faire directement. Je tiens donc à m'assurer que cette règle sera respectée au cours des prochains mois.

On m'indique que mon temps de parole est écoulé. Je suis reconnaissant que quelqu'un surveille le chronomètre.

Le Président ayant été élu, il est temps de nous mettre au travail.

Je vous remercie encore une fois. *Meegwetch.*

• (1650)

Le très honorable premier ministre a la parole.

[Français]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au nom du gouvernement et de tous les députés de la Chambre, je vous offre mes félicitations pour votre réélection.

[Traduction]

Il y a des députés qui siègent ici depuis des décennies et d'autres qui entament leur tout premier mandat. Il y a des hommes et des femmes qui sont ici pour représenter l'ensemble des régions du pays et des collectivités qui en font la force. La population a de nouveau choisi les députés qui contribueront à orienter nos travaux communs. Je félicite ceux qui ont été élus.

Je veux également profiter de l'occasion pour féliciter tous les députés qui ont posé leur candidature à la présidence. Je les remercie de leur dévouement envers le Parlement et envers la démocratie.

[Français]

Sur le plan personnel, aujourd'hui il s'agit de la cinquième fois que j'ai l'honneur d'obtenir un siège à la Chambre au début d'une nouvelle législature. Je tiens à profiter de cette occasion, moi qui ne peux pas non plus faire des déclarations de député, pour remercier les électeurs de Papineau qui m'ont accordé leur confiance encore une fois. Je vais toujours travailler avec acharnement pour les représenter et défendre leurs intérêts.

[Traduction]

Depuis plus d'une douzaine d'années, j'ai le privilège d'être un élu de la Chambre des communes. Nous avons été unis en temps de tragédie comme en temps de joie. Nous avons continué notre pro-

Élection à la présidence

gression vers la réconciliation. Nous nous sommes serré les coudes pendant la pandémie qui a frappé le monde.

• (1655)

[Français]

Pendant que nous faisons notre travail, comme on le sait, il arrive que les débats s'échauffent.

Monsieur le Président, nous vous avons élu pour que vous nous aidiez à faire preuve de civilité lors de nos débats et que vous nous rappeliez que nous sommes tous ici pour la même raison, à savoir servir les Canadiens. À l'heure actuelle, cela est plus important que jamais.

[Traduction]

En septembre dernier, les Canadiens ont voté pour former un Parlement qui travaillera dans la collaboration afin de réaliser de grandes choses, de passer à l'après-pandémie, de bâtir une économie résiliente et de créer de bons emplois pour la classe moyenne, de lutter contre les changements climatiques et de continuer à avancer sur le chemin de la réconciliation. Bâtir un avenir meilleur et plus fort n'est pas chose facile; alors, nous nous emballerons sûrement lors des débats animés. Lorsque cela arrivera, le Président sera là pour nous ramener dans le droit chemin.

Le pays connaît présentement une période historique de changement et de possibilités. Je sais que le Président nous aidera à saisir cette occasion sans précédent.

[Français]

Je vous remercie, mon ami, et vous félicite encore une fois.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite.

[Traduction]

Je félicite le Président de son élection. Ses collègues de la Chambre, toutes allégeances confondues, lui ont exprimé leur confiance. Je profite également de l'occasion pour le féliciter d'avoir été réélu pour représenter les gens de Nipissing—Timiskaming.

[Français]

Je vous félicite encore pour votre travail acharné dans votre circonscription.

[Traduction]

Le Président incarne la volonté de la Chambre et, partant, celle des Canadiens. C'est à la Chambre des communes que s'exprime la voix du peuple mais, trop souvent, que ce soit dans le Nord de l'Ontario ou ailleurs au Canada, des gens se sentent exclus des débats. Le Président a réussi à diriger les travaux pendant la pandémie et a veillé à ce que le flambeau de la démocratie ne faiblisse pas durant cette difficile période.

[Français]

C'était une année difficile pour notre Parlement et pour tout le monde ici présent. J'apprécie beaucoup le travail que vous avez fait pendant la pandémie.

[Traduction]

Une lueur d'espoir semble poindre à l'horizon. N'est-il pas formidable de revoir tous les députés réunis à la Chambre des communes?

Élection à la présidence

En toute franchise, je dois dire que j'espérais que mon parti obtienne quelques sièges de plus à la Chambre ou qu'il dirige le gouvernement. Quoi qu'il en soit, je souhaite que le Président continue de défendre notre démocratie, non seulement pour que nous puissions participer aux débats pendant la pandémie, mais aussi pour faire entendre la volonté du Parlement devant les tribunaux au Canada.

[Français]

C'était un exemple de votre leadership et de votre fidélité à la Chambre des Communes. Je les ai beaucoup appréciés, compte tenu des camouflages sous l'ancien Parlement. J'espère que nous aurons cette fois un Parlement plus ouvert et plus transparent.

[Traduction]

Alors que je m'adresse à l'assemblée complète de la Chambre des communes aujourd'hui, que s'amorce la 44^e législature, et que vous reprenez vos fonctions de Président, je dois souligner que chacun de nous, de part et d'autre de la Chambre, avons le devoir de faire entendre à la Chambre des communes la voix de l'ensemble des communautés, des secteurs et de la population canadienne.

Qu'il s'agisse des familles d'Abbotsford qui s'inquiètent de leur avenir en ce moment et qui ont à cœur de rebâtir leur belle province, qu'il s'agisse des interprètes afghans nouvellement arrivés au Canada que nous accueillons dans nos collectivités grâce aux efforts déployés par des anciens combattants et des organismes sans but lucratif de partout au pays ou qu'il s'agisse des propriétaires de petite entreprise qui s'inquiètent de ce que demain leur réserve, nous, parlementaires, où que se situe notre banquette à la Chambre, quelles que soient nos allégeances politiques, et quel que soit l'endroit que nous représentons ici à Ottawa, avons le devoir de faire entendre la voix de tous les Canadiens à la Chambre. Ils le méritent.

• (1700)

[Français]

Comme chef de l'opposition et au nom de mes députés, j'espère que l'on aura des débats respectueux, mais ciblés sur le bien-être des Canadiens, d'un océan à l'autre.

[Traduction]

Monsieur le Président, au nom de l'opposition conservatrice, je vous souhaite bonne chance dans vos fonctions et vous invite à continuer de défendre fermement notre démocratie parlementaire.

[Français]

M. Yves-François Blanchet (Belœil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, il est dans l'ordre des choses de vous adresser les plus chaleureuses des félicitations de la part de tous les élus du Bloc québécois. Si une première élection est un test et que les gens qui ont voté pour vous le font une seconde fois, c'est la démonstration de leur satisfaction quant au travail accompli lors de votre mandat précédent. Je vous félicite alors d'autant plus et je vous félicite aussi pour votre référence à Paul Piché, lequel, par ses convictions, ne déparerait pas notre caucus.

Cela fait cinq mois que nous nous sommes vus à la Chambre, cinq mois dont on pourrait contester l'utilité, mais durant lesquels on devra admettre que certains d'entre nous et le Québec ont connu un certain nombre de transformations dans ce qu'on y vit.

Je veux maintenant profiter de l'occasion pour remercier, d'une part, tous les électeurs de Belœil—Chambly et, d'autre part, tous les

électeurs de toutes les circonscriptions du Bloc québécois, qui sont toutes ici comme elles l'étaient il y a cinq mois.

Je veux aussi saluer parmi nous l'arrivée du député de Mirabel, du député de Trois-Rivières et de la députée de Terrebonne, qui sont ici pour la première fois.

Vous comprendrez que nous sommes des gens de compassion. Je m'inquiète donc un peu du fait qu'il semble y avoir au sein de certaines formations politiques des élus dont la santé serait un peu plus fragile. J'espère qu'ils vont bien prendre soin d'eux, car on ne voudrait pas compromettre notre capacité d'assurer que tout le monde au Parlement est bel et bien doublement vacciné, sauf contre-indication médicale.

Monsieur le Président, je vous offre de bon cœur, de bon gré et de bonne grâce l'engagement très clair de tous les élus du Bloc québécois, plus particulièrement de notre whip et de notre leader, qu'ils collaboreront de façon irréprochable afin que les travaux se déroulent toujours du mieux possible dans l'intérêt de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Nous le ferons dans le respect des règles et des gens.

En conclusion, permettez-moi de nouveau de vous adresser au nom du Bloc québécois nos plus chaleureuses félicitations, mais surtout — me permettrai-je de dire — nos amitiés.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, je souhaite d'abord souligner que nous nous trouvons sur les territoires traditionnels non cédés de la nation algonquine.

Puisque nous avons célébré récemment le jour du Souvenir, je veux prendre un instant pour saluer les anciens combattants et les remercier de la démocratie et de la liberté dont nous bénéficions actuellement grâce à eux.

Par ailleurs, c'est un très grand honneur pour moi de siéger de nouveau à la Chambre. J'espère que les députés réélus se rendent compte que c'est un honneur incroyable de représenter leurs concitoyens dans cette enceinte. Je leur souhaite un bon retour. De plus, je les félicite, eux et les nouveaux députés, de leur élection.

Je souhaite profiter de l'occasion pour saluer les nouveaux députés de notre parti, qui jouent un rôle très spécial dans le mouvement néo-démocrate, soit: les députés de Nunavut, de Nanaimo—Ladysmith, de Port Moody—Coquitlam et d'Edmonton Griesbach. Je tiens à féliciter et à remercier toutes les personnes qui se sont présentées aux élections, ce qui est certes un défi à relever.

Je tiens plus particulièrement à saluer la députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusking. J'espère qu'elle sera reconduite dans ses fonctions de vice-présidente adjointe.

• (1705)

[Français]

Maintenant que nous avons élu un Président à la Chambre, nous voulons retourner au travail. Nous avons des travaux à faire. Il est évident que plusieurs crises, comme la crise climatique et la crise du logement, frappent fort partout au pays. Nous devons agir.

[Traduction]

Maintenant que le Président est réélu pour un nouveau mandat, j'ai très hâte de reprendre les travaux et de faire progresser les dossiers importants pour les Canadiens. Les répercussions des changements climatiques sont graves et nous en avons la preuve depuis le début de l'année. À l'heure actuelle, en Colombie-Britannique, mes concitoyens subissent les effets dévastateurs de la crise climatique. Je suis de tout cœur avec les collectivités durement touchées. Nous savons qu'il faut agir sans tarder.

J'exhorte les députés à joindre leurs efforts pour trouver des solutions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de créer de bons emplois et d'investir dans les infrastructures. En effet, il faut mettre en place les infrastructures qui permettront de renforcer la résilience des Canadiens les plus durement touchés par les changements climatiques et les conditions météorologiques extrêmes, car ces dernières sont de plus en plus fréquentes. Il faut prendre des mesures qui contribueront à éviter que des catastrophes surviennent.

De plus, nous voulons faire le nécessaire pour aider les personnes en difficulté. Certaines risquent de devoir rembourser des sommes perçues, ce qui les place dans une situation pire qu'avant la pandémie. On ne peut permettre que ce problème persiste.

[Français]

Comme nous l'avons toujours dit, nous sommes prêts à travailler ensemble. Nous sommes disposés à trouver des façons de travailler ensemble. Toutefois, pour nous, ce qui est clair, c'est que nous nous battons toujours pour les gens, afin de les aider à améliorer leur vie.

C'est exactement ce que nous allons faire.

[Traduction]

Le Président: Le député de Kitchener-Centre souhaite prendre la parole.

Le député de Louis-Saint-Laurent invoque le Règlement.

[Français]

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, à cette période-ci, dans les débats parlementaires, ce sont les chefs des partis dûment reconnus à la Chambre des communes qui ont la parole.

Ouverture de la législature

Le député n'est pas chef d'un parti dûment reconnu à la Chambre.

Le Président: C'est un bon argument. Attendez-moi un moment. Je vais m'en assurer.

Normalement, après une élection, on accorde la permission de s'exprimer à ce moment-ci. Toutefois, si quelqu'un a des questions là-dessus, il faudra demander le consentement unanime de la Chambre.

A-t-on le consentement unanime de la Chambre pour que l'honorable député de Kitchener-Centre puisse prendre la parole?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Rideau Hall

Ottawa

Le 17 novembre 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Leurs Excellences la très honorable Mary May Simon, gouverneure générale du Canada, et monsieur Whit Grant Fraser arriveront à l'édifice du Sénat du Canada à 12 h 15, le mardi 23 novembre 2021.

Lorsqu'il aura été confirmé que tout est en place, Son Excellence la gouverneure générale se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la quarante-quatrième législature du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Ian McCowan

● (1710)

La Chambre s'ajourne à demain, à 12 h 15, heure à laquelle elle se rendra au Sénat, où Son Excellence inaugurera la première session de la 44^e législature.

(La séance est levée à 17 h 12.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 22 novembre 2021

PREMIÈRE SESSION — 44^E LÉGISLATURE		Reprise de la séance	
Ouverture de la législature	1	Reprise de la séance à 14 h 58	9
M. Robert	1	M. Plamondon	9
Élection à la présidence		Suspension de la séance	
M. Plamondon	1	M. Plamondon	9
M. Dalton	2	Suspension de la séance à 15 h 33	9
M. d'Entremont	3	Reprise de la séance	
M. Godin	4	Reprise de la séance à 16 h 35	9
Mme Hughes	4	M. Plamondon	9
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	5	Le Président	9
Mme Mendès	6	M. Trudeau	11
M. Rota	7	M. O'Toole	11
M. Plamondon	8	M. Blanchet	12
Suspension de la séance		M. Singh	12
M. Plamondon	8	Ouverture de la législature	
Suspension de la séance à 14 h 22	9	Le Président	13

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>